

**PASINOMIE**  
OU  
COLLECTION COMPLÈTE  
DES  
**LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS**  
ET  
**RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**  
QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

---

**MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.**

**RÈGNE DE LÉOPOLD II.**

---

MONITEUR BELGE. — ANNÉE 1873.

---

**1. — 3 JANVIER 1873. — LOI** autorisant le transfert, sur les exercices 1872 et suivants, du solde restant disponible d'un crédit de 100,000 francs, ouvert par la loi du 8 juin 1870, pour couvrir les dépenses de l'exposition internationale de Londres (1). (Monit. du 4 janvier 1873.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. La partie du crédit spécial de 100,000 francs, ouvert par la loi du 8 juin 1870, qui n'a pas été appliquée aux dépenses de l'exposition internationale de Londres, en 1871, pourra servir

à couvrir les dépenses auxquelles donneront lieu les expositions ouvertes dans cette ville pendant les années 1872 et suivantes.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre de l'intérieur, M. DELCOUR.)

**2. — 3 JANVIER 1873. — Arrêté royal** par lequel est approuvée l'élection, faite par la classe des sciences dans sa séance du 16 décembre 1872, de M. Edouard Van Beneden, en qualité de membre titulaire de ladite classe. (Monit. du 4 janvier 1873.)

---

(1) Session de 1872-1873.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 19 décembre 1872, p. 126. — Rapport. Séance du 30 déc., p. 134. *Annales parlementaires.* — Discussion et adop-

1873.

tion. Séance du 21 décembre 1872, p. 249-250. SÉNAT.

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 27 décembre 1872, p. 4.

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 28 décembre 1872, p. 41.